

En mai 2012, il restera moins de 3 ans avant l'application de la loi handicap de 2005 sur l'accessibilité des établissements recevant du public. Allez-vous réaffirmer l'importance du délai contenu dans la loi ? Comment allez-vous garantir le respect de ce délai et accélérer la mise en accessibilité prévue par la loi ?

Envisagez-vous de revaloriser les ressources des personnes handicapées, invalides et malades (AAH et pensions d'invalidité) au cours du prochain quinquennat ?

## Cheminade

« Il faut augmenter l'AAH à un niveau proche du smic, avec un suivi de l'inflation réelle et non de l'inflation calculée sur des bases ne correspondant pas aux besoins des personnes handicapées. »

## Governatori

« La mise en application des lois dépend de la conscience de l'exécutif. Pour ce qui me concerne, l'action associative pour la personne handicapée ... a construit ma conscience. »

## Lozès

« L'accessibilité généralisée dans tous les domaines de la vie sociale doit figurer parmi les chantiers prioritaires du prochain quinquennat... »

## Mélenchon

« Une personne reconnue réellement incapable de travailler doit pouvoir bénéficier d'un revenu minimum décent pour vivre. Nous établissons un revenu de remplacement égal au smic brut, en substitution de l'AAH, indépendamment des revenus du conjoint. Les pensions d'invalidité pour les personnes relevant des 2e et 3e catégories de la Sécurité sociale seront revalorisées dans les mêmes proportions. »

## Accessibilité et revalorisation des ressources

La loi de 2005 impose que les bâtiments recevant du public soient accessibles en 2015. On en est loin. Le respect de ce délai fait visiblement consensus parmi les candidats. En revanche, la question des ressources des personnes handicapées et invalides les divise davantage.

**Accessibilité.** « L'accessibilité de chacun à tous les aspects de la vie sociale est au cœur de (notre) politique », nous réaffirme Nicolas Sarkozy, qui s'engage à garder le cap du refus des dérogations. Tous les candidats soulignent la nécessité de mener enfin à bien cette accessibilité. Certains s'en tiennent aux principes, d'autres font suivre ces incantations d'annonces de mesures à prendre.

« Il faudra dès que possible travailler avec les acteurs concernés et engager tous les chantiers, financements et planifications des travaux, en s'assurant qu'État et collectivités remplissent leurs responsabilités », affirme Éva Joly.

« Des mesures réglementaires seront prises pour garantir la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public », poursuit Jean-Luc Mélenchon. « Nous commencerons par faire un état des lieux national de l'avancement des travaux, qui nous permettra d'identifier les domaines, qui nécessitent l'effort de rattrapage le plus important », indique François Hollande, qui a, par ailleurs, annoncé la création d'une agence nationale chargée de l'accessibilité des bâtiments, comme cela figure également dans le projet de l'UMP. « Je ferai établir

une cartographie, une planification et un agenda afin que tous les édifices publics soient accessibles dans le délai imparti », souligne, pour sa part, François Bayrou.

**Sur la question de la revalorisation des ressources,** de nombreuses propositions reprennent l'idée de hisser les ressources des personnes handicapées à hauteur du smic ou approchant. C'est le cas de Nathalie Arthaud, Jean-Luc Mélenchon, Jacques Cheminade (Parti ouvrier européen, POE), Philippe Poutou.

Tous nos candidats ou quasi reconnaissent la nécessité d'augmenter les ressources des personnes handicapées, comme Jean-Marc Governatori ou Nicolas Dupont-Aignan. Marine Le Pen précise que son projet a chiffré à 6 milliards 750 millions d'euros une nouvelle revalorisation et augmentation de 33 % de l'allocation adulte handicapé (AAH) sur 5 ans. Selon elle, « la revalorisation va devoir se faire impérativement concernant l'AAH et les pensions d'invalidité ». Éva Joly annonce que « sa priorité sera de faire évoluer les ressources des personnes en situation de handicap, en envisageant à terme la création d'un revenu d'existence, qui fera l'objet dans un premier temps d'une

expérimentation. Sur le temps de la mandature, nous augmenterons de 50 % tous les minima sociaux, dont l'AAH ». « Nous devons garantir aux personnes handicapées, invalides et malades des conditions de vie décentes », souligne le responsable du Modem. « Ce que nous pourrions faire en la matière dépendra bien évidemment de la situation des finances publiques », admet en première intention le leader du PS, qui précise également que « l'évolution du montant de l'AAH doit s'inscrire dans le cadre d'une réflexion plus large sur les minima sociaux pour les mettre en cohérence entre eux. La question du niveau des minima dépasse largement celle de l'AAH. »

Enfin, le président sortant insiste sur l'augmentation de 25 % de l'AAH durant son mandat : « Je ne reviendrai pas sur cet effort de justice ! » Il n'annonce aucune revalorisation pour le prochain quinquennat, mais s'engage à « se mobiliser particulièrement » en faveur de l'accès à une qualification ou à un emploi pour les personnes handicapées. Seul, Patrick Lozès ne s'engage pas dans cette voie pour des raisons budgétaires.

**L'intégralité des réponses sur [www.fnath2012.org](http://www.fnath2012.org)**